



# Réception de David Gaatone

DISCOURS DE DAVID GAATONE

À LA SEANCE PUBLIQUE DU 26 FÉVRIER 2000

Je ne vous cacherai pas que l'annonce, il y a près d'un an, de mon élection à cette honorable institution m'a causé la plus profonde surprise. Pourquoi ne pas l'avouer, je me voyais mal, en fait, je ne me voyais pas du tout, en, si j'ose dire, « gibier d'Académie » et, qui plus est, en Belgique, réputée terre de grammairiens ? En outre, la liste, qu'il m'a été donné de consulter dans l'Annuaire de l'Académie, des philologues, anciens et actuels, belges et étrangers, sans même parler des femmes et hommes de lettres, comporte beaucoup trop de noms célèbres pour que j'aie jamais pu même imaginer en faire un jour partie. J'y retrouve ceux de quelques-uns des grands auteurs, dont les œuvres m'ont formé, entre autres, celui de mon maître Robert-Léon Wagner. Ce n'est donc pas sans appréhension que je me présente aujourd'hui devant vous, qui avez bien voulu me juger digne d'être des vôtres. Les bonnes paroles que M. André Goosse a eu la gentillesse de prononcer à mon propos ne la dissipent pas entièrement. Mais à cette appréhension se mêle aussi une certaine émotion. Celle, bien sûr, que suscitent l'honneur que vous m'avez fait et un événement si peu prévisible et si imprévu dans ma vie. Mais aussi l'émotion liée au lieu même de cet événement. Car, bien que vous m'ayez élu au titre de membre étranger, je ne suis pas, comme vous le savez déjà, tout à fait étranger à ce pays et moins encore à cette belle ville de Bruxelles, qui m'a vu naître et où j'ai fait, avec une assez longue interruption due à la guerre, l'essentiel de mes études primaires et secondaires, couronnées en 1949 par ce qu'on appelait alors le « Jury central ». Qui sait si je n'ai pas croisé, en

ces années déjà bien lointaines, tel ou tel membre de cette Académie, dans les couloirs de l'Athénée de Bruxelles ? Un demi-siècle après, voilà donc, grâce à vous, la boucle bouclée. Je vous en suis reconnaissant. Je remercie également les quelques fidèles amis, de Belgique et d'ailleurs, qui ont sacrifié un samedi après-midi et m'ont fait le plaisir de venir assister à cette séance.

Dans le projet de création de l'Académie, il y a quelque quatre-vingts ans, figurait la proposition d'élire des membres étrangers. Permettez-moi de citer ici un extrait de ce texte :

L'Académie pourra appeler à elle un nombre limité d'écrivains ou de philologues de nationalité étrangère choisis non seulement en France, mais aussi au Canada, en Suisse romande, en Italie, en Roumanie, en Tchéco-Slovaquie, dans tous les pays où le français est parlé, honoré, cultivé, et qui sont comme les provinces intellectuelles de la civilisation française.

Israël, et pour cause, n'est pas mentionné. Je vous sais gré d'avoir ainsi élargi l'éventail des pays éligibles, et je suis heureux d'être le premier à représenter ici le mien. Certes, Israël n'est pas un pays francophone, et on ne peut sans doute pas le définir comme une province intellectuelle de la civilisation française. En revanche, le français y est, sans aucun doute, honoré comme l'une des grandes langues de culture, et d'ailleurs aussi parlé, par, selon les estimations, 10 à 15 % de sa population, ce qui n'est pas peu. Seules des raisons politiques empêchent, jusqu'à ce jour, son entrée dans la francophonie officielle. Mais, paradoxalement peut-être, s'il jouit d'un véritable prestige, le français n'est, en revanche, pas suffisamment cultivé, du moins à mon goût. En effet, il n'est, en règle générale, enseigné qu'à partir du secondaire, et encore, dans une partie seulement des établissements du secondaire, en tant que seconde langue étrangère, après l'anglais, première langue étrangère et obligatoire dès le primaire, et en concurrence avec l'arabe, dont l'étude est fortement encouragée par le gouvernement. Les effectifs des apprenants se réduisent au fil des ans comme une peau de chagrin. C'est que, d'une part, le français fait figure, et cela n'est pas spécifique à Israël, d'objet de luxe, face à l'anglais, langue utilitaire par excellence. D'autre part, il est appréhendé, à tort ou à raison, comme une discipline difficile,

destinée surtout aux forts en thème, du fait sans doute, de ses subtilités grammaticales et de son impossible orthographe, celle-là même qui fait les délices du public des dictées de Bernard Pivot. Plus attristant encore, les enfants de très nombreux Israéliens d'origine francophone ne pratiquent plus la langue de leurs parents, et souvent ne la choisissent pas comme seconde langue étrangère, même quand la possibilité leur en est offerte. Qu'on me pardonne de m'être étendu trop longuement sur ce problème. Mais après tout, ce qui nous unit ici, au-delà de nos activités professionnelles, et quels que soient par ailleurs nos pays d'origine, c'est bien notre attachement à la langue française. Si la situation de cette langue en Israël me préoccupe, c'est parce que je suis profondément convaincu de la contribution précieuse que sa connaissance peut apporter à notre propre culture, en particulier par les valeurs humanistes qu'elle véhicule et qui me paraissent plus que jamais d'actualité.

L'Académie m'accueille en son sein au titre de philologue. Ce terme est pris, bien sûr, dans un sens très large. Je n'ai rien, en effet, d'un philologue, au sens strict du mot, c'est-à-dire, du spécialiste voué à l'édition et à l'étude des textes du moyen âge. Il est vrai, comme l'a remarqué tout à l'heure M. André Goosse, que la philologie n'a pas eu toujours ni partout bonne presse. Je me souviens encore combien, du temps où j'étais étudiant et même encore jeune assistant, ce mot nous paraissait, à mes collègues et à moi-même, péjoratif, voire risible. Nous préférions nous considérer comme des linguistes, c'est-à-dire, à nos yeux, des scientifiques, dont la vocation était de rechercher les mécanismes cachés de la langue. Les philologues, en revanche, nous apparaissaient comme d'ennuyeux fouilleurs de vieux textes poussiéreux. Plus tard, l'âge venant et l'expérience s'accumulant, j'ai été à même de mieux comprendre le rôle du philologue en tant que véritable gardien et explorateur de l'histoire de la culture. Comment d'ailleurs en aurait-il pu être autrement, puisque trois des maîtres qui ont le plus fortement marqué ma carrière, étaient tous autant, sinon plus, des philologues que des linguistes ? C'est ici l'occasion de dire ma dette à leur égard. Le premier est Menahem Banitt, philologue par excellence, à l'époque professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, né en Belgique lui aussi, licencié en philologie romane de l'Université libre de Bruxelles en 1932, médiéviste réputé, éditeur et commentateur de glossaires juifs du moyen âge, où des mots en hébreu biblique sont traduits en

ancien français, mais écrits en caractères hébraïques. Selon Banitt, avant tout grand adepte du travail minutieux et acharné sur les textes, la linguistique n'a pas cessé de se fourvoyer depuis Ferdinand de Saussure. Le second est Haïm Rosen, décédé il y a peu, lui aussi professeur à l'Université hébraïque, philologue et linguiste de réputation internationale, spécialiste des langues classiques, d'indoeuropéen et de linguistique générale. C'est à ses cours que j'ai appris à connaître les divers courants structuralistes européens et de distributionnalisme américain, relativement peu connus à l'époque dans les universités israéliennes. Le troisième est Robert-Léon Wagner, mon directeur de thèse, professeur à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études. Wagner, que certains d'entre vous ont probablement connu, affichait, quant à lui, un profond scepticisme sur la valeur des théories linguistiques en vogue, et en particulier, du générativisme, dont les premiers bourgeons s'entrouvraient à Paris dans les années soixante. Il affichait lui aussi le plus total cynisme à l'égard de certaines traditions universitaires françaises sacro-saintes, telles que, entre autres, les volumineuses thèses d'État qu'il était condamné à lire, et dont il nous disait en séminaire qu'il suffisait d'en lire les pages d'introduction et de conclusion, tout le reste n'étant que « remplissage ». J'aimerais ajouter à cette liste le nom de Félix Lecoy, dont j'ai suivi l'enseignement à Paris de 1962 à 1964 à l'École pratique des hautes études, et qu'il m'a été donné de fréquenter d'assez près, alors que je préparais un mémoire sur la négation en ancien français. Si je n'ai pas eu la chance de rencontrer Jacques Monfrin, j'aurais au moins eu celle de voir travailler un philologue de la même rare envergure.

Jacques Monfrin a été un philologue au sens le plus classique de ce terme. Il définissait la philologie comme une « lecture du texte attentive à tous ses aspects, linguistiques, narratifs ou poétiques, mais aussi historiques et aussi bien sociologiques ou anthropologiques ». Vue sous cet angle, la philologie est effectivement autre chose que la linguistique. Le philologue est d'abord un érudit, le linguiste, plutôt un analyste. Celui-ci s'intéresse essentiellement à la langue en soi, à son horlogerie, pour ainsi dire ; celui-là, à la langue en tant qu'instrument de culture, à travers l'étude minutieuse des textes anciens qui véhiculent cette culture. Une telle étude n'est imaginable que sur la base d'une vaste érudition littéraire et historique, dépassant de très loin la simple maîtrise d'une ou plusieurs langues. Celle de Jacques Monfrin suscitait, de l'aveu de ses collègues les plus proches,

admiration et découragement. Mais il faut bien plus qu'une vaste érudition pour faire un vrai philologue. Il faut aussi une passion. Cette passion, moteur secret de son activité scientifique, Jacques Monfrin l'a clairement expliquée lui-même, et ici même, en 1982, lors de son discours de réception :

... un irrésistible attrait du document original m'a conduit dans trop de directions diverses, m'a amené à ouvrir de trop nombreux chantiers. Cet attrait a deux raisons. La première est que des textes déjà connus, si on les interroge à nouveau avec quelques précautions, une patience inlassable et beaucoup de sympathie, nous font bien souvent le précieux cadeau de quelque authentique reflet des hommes du passé, d'une parcelle de vie qu'ils n'avaient pas encore restituée... la seconde raison est que la masse des textes à peine inventoriés accumulés dans nos dépôts d'archives et dans nos bibliothèques peut singulièrement affiner, sinon totalement renouveler notre connaissance du passé.

Jacques Monfrin est né à Decazeville, en Aveyron, le 26 avril 1924. C'est là qu'il passera sa jeunesse, mais c'est à Paris qu'après le lycée il va faire ses études supérieures et toute sa carrière. Il entre en 1943 à l'École nationale des chartes, une de ces grandes écoles dont la France a le secret et où l'on n'est admis que sur concours, et à l'École pratique des hautes études, IV<sup>e</sup> section. Il ressort diplômé de ces deux institutions en 1947. La voie est dès lors tracée vers une carrière professionnelle riche et variée, durant laquelle il fera preuve d'une immense érudition, recouvrant tous les domaines de la philologie, tels qu'il les énumérait lui-même dans sa définition de cette discipline. Il est archiviste paléographe à partir de 1947 et bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale jusqu'en 1955. Il est aussi membre de l'école de Rome de 1947 à 1949 et de 1951 à 1952. Il revient en 1955 à l'École des chartes en tant que secrétaire et entame parallèlement une carrière d'enseignant, d'abord comme chargé de cours à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris, où il enseigne le latin médiéval, ensuite, en 1958, comme professeur de philologie romane à l'École des chartes et, en 1974, comme directeur d'études en philologie romane à la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études. De 1976 à 1983, il est directeur de l'École des chartes.

Mais sa carrière ne se réduit pas à ses activités d'enseignant et de chercheur. Son érudition, sa rigueur, sa compétence et ses capacités d'animateur et d'organisateur le mèneront très vite à remplir des fonctions importantes au sein d'un nombre incroyable d'institutions. Il devient secrétaire de la Société des anciens textes français dès 1963 et, la même année, membre résidant de la Société nationale des antiquaires, dont il deviendra le président en 1979. En 1969, il entre au Comité des travaux historiques, section d'histoire et de philologie, puis, en 1973, au Comité de direction de l'Institut de recherche et d'histoire des textes. Il est vice-président de la Commission internationale pour l'histoire des universités en 1974. À partir de 1976, il est membre du Comité national de la recherche scientifique, section 36 des études linguistiques et littéraires françaises, qu'il présidera par la suite jusqu'en 1981. C'est en 1976 aussi qu'il remplace Félix Lecoy, sur la demande de celui-ci, à la direction de la plus prestigieuse revue de philologie française, la *Romania*, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1998, un an à peine après celle de son prédécesseur. Il était en outre, depuis 1978, membre du Conseil d'administration et conseil scientifique de l'École de Rome et, depuis 1981, membre du jury d'agrégation d'histoire du droit. Ses mérites ont été largement reconnus. Il obtient en effet dès 1952 la Médaille Albert Dumont, décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et, en 1955, le prix ordinaire du Budget, décerné par cette même Académie. Il est nommé officier dans l'ordre des

Palmes académiques en 1972, chevalier de la Légion d'honneur en 1973, et chevalier des arts et des lettres en 1981. En 1981, il est élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, où il succède à Italo Siciliano, spécialiste de littérature française. Il y est reçu le 27 mars 1982 par Pierre Ruelle. En 1983, il est élu membre ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à Paris et, en 1987, membre de l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark, de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelone et de l'Accademia Nazionale dei Lincei.

L'œuvre de Jacques Monfrin s'étend sur un demi-siècle. Elle est trop vaste, trop diverse, et recouvre de trop nombreux domaines pour qu'on puisse lui rendre pleinement justice ici. Je ne ferai que la survoler. Il rédige de nombreuses études lexicographiques d'ancien français. Citons, parmi les toutes dernières, une édition, en 1998, du *Glossarium gallico-latinum*, en collaboration avec Brian Merrilees,

glossaire datant du XV<sup>e</sup> siècle, et représentant la seconde tentative connue d'établir un dictionnaire avec des lemmes français plutôt que latins. Il publie des éditions critiques de textes littéraires du moyen âge, tels que, parmi les plus récents, *Vie de Saint-Louis*, de Joinville, parue dans la collection des Classiques Garnier en 1995. C'est aussi un découvreur, qui publie des textes inédits ou des fragments inconnus jusque-là de textes célèbres, comme la *Chanson d'Aspremont* et le *Breviari d'amor*. Mais il s'intéresse aussi à d'autres littératures romanes, telles que les littératures provençale, franco-italienne et italienne, catalane et espagnole, sans oublier la littérature latine médiévale, dont il est l'un des très rares spécialistes. Mentionnons ici en particulier son *Abélard. Historia calamitatum. Textes et Commentaires*, publié en 1959 et qui connaîtra plusieurs réimpressions. Il consacre de nombreux articles au problème des sources des œuvres littéraires, ainsi qu'à celui des traductions françaises médiévales d'auteurs antiques et à leur importance pour l'humanisme. Rappelons au moins, à ce propos, le volumineux mémoire de 450 pages présenté en 1955 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, intitulé *Inventaire critique des traducteurs d'auteurs anciens du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, et qui lui a valu le prix du Budget. Parmi les travaux plus récents dans ce domaine, il convient de mentionner une longue étude, publiée en 1985, et intitulée *Les translations vernaculaires de Virgile au moyen âge*. Son attention se porte également sur la langue des chartes, la dialectologie et les parlers de France. Parallèlement, il publie, en collaboration avec d'autres, des ouvrages qui serviront d'instruments de travail à tous les spécialistes du moyen âge, tels que, entre autres, les *Documents linguistiques de la France (série française et série franco-provençale)*, le *Supplément au Manuel bibliographique de la Littérature française du moyen âge*, en collaboration avec Robert Bossuau, et le *Troisième Supplément*, en collaboration avec Françoise Vielliard, dont le premier chapitre, intitulé « Généralités », est considéré encore aujourd'hui comme un véritable guide des études médiévales. Il va aussi fouiller les archives du Vatican, pour y découvrir et révéler au public des spécialistes le contenu des bibliothèques ecclésiastiques médiévales. Il publie également des inventaires de bibliothèques. Mentionnons plus particulièrement dans ce domaine les deux volumes, en collaboration avec Marie-Henriette Jullien de Pommerol, sur *La Bibliothèque pontificale à Avignon et à Periscola pendant le Grand Schisme d'Occident et sa dispersion. Inventaire et concordances*, parus en 1991.

La méthode de Jacques Monfrin découle logiquement de sa conception de la philologie. Pour lui, l'étude d'un texte doit commencer par celle de son support. L'examen attentif des manuscrits, de leurs caractéristiques, de leur histoire, est un préalable absolu à toute critique textuelle. Dans sa leçon d'ouverture du cours de philologie romane à l'École des Chartes, il affirme que « la philologie (...) exige une sincérité de tous les instants : le texte est sans pitié pour notre faiblesse ; il est prêt, contre nous, à rendre témoignage et survit à notre rêve ». Cette phrase me paraît décrire mieux que le plus long discours la philosophie profonde du chercheur que fut Jacques Monfrin. Il s'agit en fait d'une exigence absolue d'honnêteté intellectuelle. Elle est valable aussi pour les linguistes, qui gagneraient beaucoup à en faire leur devise, à une époque où les spéculations théoriques, un peu trop dédaigneuses des réalités de la langue, causent de sérieux dommages à leur discipline.

La tâche ardue du philologue n'est pas imaginable sans la plus grande rigueur scientifique, accompagnée de l'amour du travail bien fait, de lucidité et de ténacité. Ce sont bien là les qualités que reconnaissent à Jacques Monfrin ses collaborateurs les plus proches, lesquels évoquent aussi sa générosité et sa disponibilité envers ses collègues, tant débutants que chevronnés. Elles lui ont valu également l'estime des médiévistes étrangers. En revanche, il n'avait pas, semble-t-il, une très grande complaisance pour les médiocres et les paresseux. On raconte que ses premières leçons étaient toujours, de propos délibéré, particulièrement ardues, ce qui lui permettait de se débarrasser dès le départ d'étudiants insuffisamment motivés.

Dans la notice qu'il avait publiée dans la *Romania* au lendemain de la mort de Félix Lecoy, Jacques Monfrin résumait ainsi l'œuvre de son prédécesseur : « ... l'unité de cette œuvre est lumineuse : étendue de l'information, volonté d'épuiser l'apport des textes et de la documentation, absolue sincérité, totale simplicité, souci de la brièveté et de la clarté dans l'exposé des résultats ».

Pour Françoise Vielliard, qui lui a succédé à la chaire de Philologie romane de l'École nationale des chartes, « ...ces paroles sont aussi les maîtres-mots de sa démarche scientifique. Ceux qu'il a formés et qui ont travaillé avec lui savent en tout cas que c'est le testament scientifique qu'il leur laisse ». Dans cette même notice sur Félix Lecoy, Jacques Monfrin s'interrogeait avec tristesse : « À qui irons-nous demander quand nous ne saurons pas ? » Un an après, ses successeurs à

la direction de la *Romania* se posent à leur tour la même question : « Oui, nous, maintenant, à qui nous adresserons-nous pour pallier nos ignorances ou rassurer nos doutes ? » C'est là sans doute le plus émouvant éloge qu'on ait pu faire de ce maître que fut Jacques Monfrin.

Copyright © 2000 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Pour citer ce discours :**

David Gaatone, *Réception de David Gaatone. Séance publique du 26 février 2000 [en ligne]*,  
Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2000. Disponible  
sur : <[www.arllfb.be](http://www.arllfb.be)>